

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32407**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe IX Métiers du vêtement, Classe 1 Modiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier de modiste avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du modiste qui est un artiste spécialisé dans la conception et la fabrication de chapeaux pour femmes alors que le chapelier se consacre à une clientèle masculine (un professionnel qui est à la fois chapelier et modiste est parfois appelé "fantaisien"). Les créations du modiste sont produites à l'unité ou en petites séries. Il commence par définir, avec le client, le chapeau à réaliser. Il dessine ensuite un modèle ou crée un patron puis il confectionne les chapeaux, les transforme ou les répare. Il réalise les chapeaux la main et il livre le chapeau à sa cliente lors d'une séance finale d'essayage. Il devient de gérant pour commercialiser ses compositions qui le conduit à mener un rôle de communicant. Il ne va pas hésiter à faire travailler son réseau de professionnels de la mode (créateurs, journalistes de mode, critiques de mode...) afin de se faire sa propre publicité.

Les activités consistent à :

- Définir avec le client les caractéristiques de l'article à réaliser selon ses souhaits, ses besoins et l'informer sur les conditions de réalisation ;
- Concevoir un patron selon l'article (mensurations, proportions) ;
- Couper les matières du chapeau ;
- Monter les différentes pièces d'un chapeau ;
- Monter des éléments de garniture ;
- Lustrer un chapeau ;
- Concevoir des modèles pour une cérémonie, pour une collection hiver/été enfant, pour une collection hiver/été femme, pour une collection hiver/été homme et pour un spectacle ;
- Réaliser un chapeau à plat, un chapeau formé, un chapeau tissu « coupé-cousu », un chapeau moulé, une parure de tête, un turban et un chapeau de spectacle ;
- Préparer des couleurs (nuancier...) et teindre des matériaux (paille, tissus, cuir...) ;
- Réaliser des garnitures d'articles de chapellerie ;
- Présenter des échantillons ou des modèles à des clients ;
- Réaliser un book de travaux photographiques.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Concevoir un modèle ;
- Choisir un processus de mise en œuvre adapté ;
- Choisir les matériaux ;
- Réaliser le patron ;
- Réaliser le moulage ;
- Réaliser les coupes, les assemblages, le montage ;
- Réaliser la mise en place des garnitures ;
- Réaliser les finitions ;
- Réaliser un coiffant de chapeau.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales

Stylisme/modiste, Responsable d'équipe

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1801 : Réalisation d'articles de chapellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du modiste qui est amené à travailler les matières sur des moules en bois, des «types bardés», une marotte, à réaliser un travail de conception d'un chapeau (le feutre, la paille, le cuir, le tissu (coton, laine, soie). Les matières devront être travaillées selon des techniques de moulage, de drapé, de tendu, de patronage, de surpiques à la machine, de couture à la main. la création et réalisation d'un moule à chapeau dit «type bardé», réaliser les croquis, dessins, recherches de documents, échantillons, des matières sélectionnées et la justification des choix techniques et esthétiques retenus et à travailler différents matériaux de soutien d'un chapeau (toile double, toile gommée, toile, hollandaise, tulle grec...), à réaliser le montage du(des) chapeau(x) à la main et le garnissage qui démontre une maîtrise du coiffant, le sens des proportions et des finitions parfaites.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.